

Mon argent

En Suisse, c'est important d'avoir un compte bancaire ou postal. On peut ainsi gérer ses finances, recevoir son salaire et payer des factures. Beaucoup de personnes utilisent les cartes de débit ou de crédit pour faire leurs achats. On utilise aussi l'application Twint, lorsque l'on n'a pas d'argent liquide.

Avoir un compte

En Suisse, presque tous les habitants ont un compte à la banque ou à la poste. En général, l'employeur verse le salaire sur ce compte. Ouvrir un compte, c'est gratuit. Mais ensuite, il y a différents frais pour gérer le compte. Les intérêts et les services sont différents d'une banque à l'autre. Pour cette raison c'est important de comparer les différentes offres. Pour ouvrir un compte, il faut présenter un passeport ou un autre document d'identité. Parfois les banques demandent d'autres documents. Par exemple, une attestation de domicile. Pour les citoyens américains, c'est plus difficile d'ouvrir un compte, à cause des réglementations spéciales aux États-Unis. Les banques ont le droit de refuser des clients.

Les cartes de débit et les cartes de crédit

En général, quand une personne ouvre un compte à la banque ou à la poste, elle reçoit une carte pour pouvoir retirer de l'argent liquide dans des distributeurs (bancomats) ou payer dans la plupart des magasins. Cette carte est une carte de débit (par exemple, Maestro).

Il est aussi possible d'obtenir des cartes de crédit.

Carte de débit ou de crédit : quelle différence ?

Avec une carte de débit, vous payez avec l'argent de votre compte.

Avec une carte de crédit, vous payez avec l'argent d'une banque.

Vous devez rembourser cet argent par la suite.

Les frais pour les cartes (débit ou crédit) peuvent être très différents d'une banque à l'autre. Ça vaut la peine de comparer les offres.

Ces cartes peuvent aussi être utilisées à l'étranger.

Payer les factures

En général, vous recevez vos factures par la poste (avec une QR-facture) ou par e-mail. Vous pouvez aussi les recevoir directement sur votre compte, mais pour cela, vous devez les valider (E-factures).

Il existe plusieurs façons de les payer :

- Par E-banking : beaucoup de personnes paient par Internet. C'est sécurisé.
- Avec Twint, une application que l'on charge sur son téléphone portable : vous pouvez scanner le QR-facture et payer.
- Au guichet : vous pouvez payer directement au guichet de la poste, avec la QR-facture.
- Par poste : vous pouvez envoyer vos ordres de paiement à votre banque ou à la poste.

Quand vous recevez régulièrement la même facture (par exemple, pour payer votre loyer), vous pouvez faire un ordre permanent de paiement.

Ou vous pouvez autoriser que l'on vous retire automatiquement de l'argent sur votre compte. Cela s'appelle : une autorisation pour prélèvement LSV Débit Direct.

En général, vous avez un délai de 30 jours pour payer vos factures.

Mais parfois le délai est plus court.

Si vous ne payez pas, vous recevez souvent un rappel. Ensuite vous pouvez être mis aux poursuites.

Envoyer de l'argent à l'étranger

Pour envoyer de l'argent à l'étranger, vous pouvez le faire par votre banque ou par la poste. Mais aussi par une entreprise de transfert d'argent.

L'envoi n'est pas gratuit. Cela coûte une taxe plus ou moins élevée, selon l'entreprise de transfert utilisée.

Renseignez-vous toujours pour savoir si cette entreprise de transfert existe vraiment dans le pays où vous envoyez de l'argent.

Si vous avez des doutes, n'envoyez pas de l'argent par cette entreprise.

Plus d'informations (liens, adresses, aide-mémoires, brochures)

www.bonjour-jura.ch/fr/argent-et-impots/mon-argent